



DELIBERATION SEANCE ORDINAIRE DU 24 AVRIL 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le vingt-quatre avril à dix-sept heures, les membres du **Conseil d'Administration du CCAS**, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Marc MABILLET, Président du CCAS.

n° 24/2025

Date de convocation : 17 avril 2025

Présents : Mesdames FONTENAS Pierrette, GOYHENECHÉ Maïté, NOGARO Isabelle, ORDUNA Aurélie et PORTET Fabienne ; Messieurs COUTIER Alain, GUERRERO José, MABILLET Marc et ROBLES Antoine.

Excusées : Mesdames AFKIR Karima, DARRAMBIDE Fabienne, DUPRE Anne et TROISVALLETS Cécile.

Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme BARRIEZ, directeur.

Objet : Budget annexe SSIAD 2025 : décision modificative n°1.

Monsieur le Président propose aux membres du conseil d'administration d'approuver les ajustements budgétaires suivants correspondant à la reprise du résultat de la section d'investissement suite à l'approbation du compte administratif 2024 du SSIAD :

SECTION D'INVESTISSEMENT		
Emplois		
N° de compte	Libellé	Montant
1588	Autres provisions pour charges	+ 9 000,00 €
2154	Matériel et outillage	+ 4 400,00 €
2182	Matériel de transport	+ 10 323,99 €
	TOTAL	+ 23 723,99 €
Ressources		
001	Excédent d'investissement reporté	+ 23 723,99 €
	TOTAL	+ 23 723,99 €

Où l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration approuvent ces modifications budgétaires et le chargent de l'exécution de la présente délibération.

Vote de la question - nombre de votants : 9

pour : 9 contre : - abstention : -

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans un délai de 2 mois, devant le Tribunal Administratif de PAU, à compter de sa publication ou de sa notification.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Fait à TARNOS, le 25 avril 2025

Le Président du C.C.A.S.,
Marc MABILLET

